TIR À L'ARC

COMITÉ RÉGIONAL des PAYS DE LA LOIRE

Compte-rendu de réunion

CR N° 2509

Du 14/10/2025

Objet : **Comité directeur**

Date : 09/10/2025 Heure début réunion : 19h30 Lieu : Réunion TEAMS

Participants :

Nathalie BECU	V	Denis HALNA	V	Sandrine TEMPLERAUD	V	Marina DUBORPER	ex
Bernard BRANGIER	V	Bernard HERCELIN	V	Cyril VANHAMME	V	Frédérique PONTOIZEAU	V
Laurent CARLIN	V	Catherine MIGNE	V	Virginie VENTROUX	V		
Thierry GROSEIL	V	Stéphane PONSODA	ex				
Annie GUILLAUME	V	Dominique SALIOU	V	Alain ROSSI	V		

V : Présents ex : Excusés abs : Absents non excusés

1) Préparation AG

Rétroplanning et préparation de l'Assemblée Générale

Un rétroplanning a été établi à la suite du dernier Comité Directeur.
Un mail a été envoyé le 2 octobre aux présidents des CD et des clubs. Il contenait la date et le lieu de l'Assemblée Générale, ainsi que les dates limites pour :

- les questions diverses,
- les candidatures des délégués FFTA,
- et les candidatures au Comité Directeur du CR.

Invitations et organisation

- Catherine s'occupe d'envoyer les invitations aux officiels.
- Annie convoquera les vérificateurs aux comptes.
- Pour le repas, le CREPS a donné son accord de principe pour faire appel à un traiteur extérieur.

Repas – propositions

- Dominique a contacté le traiteur Brison (Nantes), qui propose un cocktail de 12 pièces pour 15 € par personne. Le dessert et les boissons resteraient à prévoir.
- Une autre option serait de confier tout le buffet à Hyper U.
- Les critères de qualité et de livraison seront pris en compte.
- Dominique, Bernard H. et Catherine étudieront ces deux options demain matin, par téléphone ou en visioconférence.

Comptes rendus et documents à transmettre

- Chaque responsable de commission doit rédiger un bref compte rendu de l'année écoulée.

- Ces documents seront envoyés aux clubs et CD en même temps que l'ordre du jour, le 23 octobre.
- Ils ne seront pas présentés pendant l'Assemblée Générale.
- Les statuts et le règlement intérieur doivent être mis à jour avant le 30 octobre pour diffusion le 31 octobre.

Récompenses

- Seuls les premiers seront récompensés.
- Un courrier postal personnalisé sera envoyé aux champions et à leur club.
- Les récompenses ne seront plus remises lors de l'AG.
- Décision validée : 10 votes pour / 2 abstentions.
- Les récompenses prendront la forme de bons d'achat dans une archerie.
- Toutes les archeries des Pays de la Loire seront contactées.
- Dominique et Bernard H. prépareront un exemple de bon commun à plusieurs archeries.

Autres points

- Le projet sportif sera imprimé et distribué lors de l'Assemblée Générale.
- Deux ateliers sont prévus :
  - Atelier Compétitions : présentation de la réforme du championnat régional TAE, de la Coupe du Comité Régional à Montoir, et de la DRE.
  - Atelier Communication : une dizaine de sujets pourront être abordés.
- Des visites des installations de tir à l'arc seront également proposées.

2) Trésorerie

Situation des comptes – Présentation par Annie

- **Compte courant :** 15 013 €
- **Livret A :** 27 583 €
- **Livret solidaire :** 47 043 €

Subventions à venir :

- Le Conseil Régional versera :
  - 8 000 € pour le fonctionnement du CR
  - 3 000 € pour les féminines et le para
- La FFTA attribuera 7 500 € pour le Pôle espoirs, proratisés à 4 000 €

Charges à prévoir :

- Suite au licenciement d'Olivier, 9 000 € devront être reversés à France Travail prochainement.

Budget prévisionnel :

- Catherine enverra le budget prévisionnel aux élus la semaine prochaine pour contrôle et validation.
- Ce budget servira notamment à constituer les dossiers de demande de subvention.

3) Majoration des licences

Part licence et subventions – Discussion

- La région Pays de la Loire est la moins chère au niveau de la part licence.
- Le fait que cette part n'ait pas augmenté depuis plusieurs années est mal perçu par le Conseil Régional (la dernière modification avait même été une diminution).
- Il est donc nécessaire de demander une augmentation, en expliquant aux clubs les raisons de cette évolution.
- Le CR n'est plus en déficit grâce à la fermeture du Pôle espoirs, mais il faut reconstituer le socle financier et compenser les dépenses passées.
- Sans cette majoration, les subventions sont susceptibles de ne être plus accordées au CR par le conseil régional
- Décision prise : demander une augmentation de 2 €, considérée comme le minimum nécessaire.
- Vote : 11 pour / 1 contre

4) Représentation du CR aux AG des CD

Pour les AG des comités départementaux dont les dates sont connues, le Comité Régional va être représenté par :

- CD44 : Dominique
- CD72 : Nathalie
- CD53 : Bernard B.

5) Divers

Labellisation :

Bernard B. rappelle à Bernard H. qu'il manque toujours un délégué dans le département 85.

Cibles à vendre :

- Cyril a préparé un tableau récapitulatif.
- La vente sera proposée d'abord aux clubs de la région, puis aux autres intéressés. Priorité sera donnée aux premiers répondants.
- Le week-end du 18 octobre, les cibles à vendre seront identifiées au CREPS par Cyril.
- Un mail sera envoyé aux présidents de club la semaine suivante.

Règlement de la DR :

Dominique a rédigé un règlement pour la DR.

Ce règlement est validé par les élus.

Trois demandes ont été reçues pour les DRE :

- 1e : Nantes
- 2e : Daumeray
- 3e : Murs Erigné

Ces demandes sont validées par l'ensemble des élus, les clubs peuvent donc s'inscrire au calendrier.

Coupe Régionale d'hiver :

Pour simplifier la sélection des équipes, le CR a choisi de retenir les trois meilleures moyennes.

Cyril en profite pour annoncer que les nouvelles matrices de classement seront normalement mises sur le site la semaine prochaine par Antonin.

Cet outil ne sera pas relié à la FFTA au début, Cyril fera les mises à jour toutes les semaines.

Les sirènes :

Il y a de très fortes chances que le tournoi se fasse aux Sables d'Olonne dans l'Arena. Alain attend la décision finale de la ville.

Fin de réunion à 21h10.

Prochaine réunion en présentiel le 13 décembre 2025.

La Présidente,
Catherine MIGNE

le Secrétaire Général,
Denis HALNA